

Calendrier des collectes de déchets **2026** **MONT-SAINT-GUIBERT**


CHANGEMENT
DE JOUR ET DE
FRÉQUENCE DE
COLLECTE.
PLUS D'INFOS
EN PAGE 2.

Consignes de collecte

ATTENTION, CHANGEMENT DE FRÉQUENCE ET DE JOUR DE COLLECTE

DÉCHETS RÉSIDUELS (SAC BLANC)

1 lundi sur 2, les semaines paires.

En cas de jour férié : samedi qui précède

DÉCHETS ORGANIQUES (SAC VERT)

Tous les lundis.

En cas de jour férié : samedi qui précède

LES PMC

Toutes les 2 semaines – mercredi

Dans le sac bleu

LES PAPIERS-CARTONS

Toutes les 4 semaines – mercredi – dans des boîtes en carton ou conteneur jaune réglementaire.

Problème de tri/collecte ?

in BW : infodechets@inbw.be
ou via notre formulaire



COLLECTE SAPINS DE NOËL

Le **07 janvier** 2026.

Les sapins devront être sortis la veille, dégarnis et dépourvus de croix/bûche.

Pour + d'infos : **0800/49 057**

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Le lundi.

Février : 9/16/23

Mars : 2/9/16/23/30

Septembre : 28

Octobre : 5/12/19/26

Novembre : 2/9/16/23

Sur rendez-vous uniquement au

010/65 75 75 (taper 3) ou service Travaux : travaux@mont-saint-guibert.be.

SECONDE MAIN



La Ressourcerie Restor :

Rue de Glabais 14 à Genappe. Si vous ne savez pas vous déplacer ou si les objets sont trop volumineux, la ressourcerie peut aussi venir chercher vos objets à domicile. Ce

service est gratuit à condition que 25% du poids de vos objets soient récupérables.

Pour plus d'infos : 02 355 07 49 ou www.restor.be

Pour les encombrants non revalorisables, la commune peut également organiser leur enlèvement pour les personnes de plus de 65 ans, porteuses de handicap ou ne disposant pas de véhicule pour le ménage sur demande auprès du service Travaux (010/65 75 75 (taper 3)) ou travaux@mont-saint-guibert.be.

LES ENCOMBRANTS (3M³ MAX)

Service payant, sur rendez-vous en contactant in BW au 0800/49 057 ou via le formulaire en ligne (merci de nous communiquer la liste la plus complète des objets qui seront mis à la collecte - voir consignes de tri sur notre site web www.inbw.be).

Les encombrants devront se retrouver devant votre domicile, sur la voie publique. En cas d'absence, de non-paiement ou non-conformité des déchets : l'enlèvement ne sera pas réalisé.

Horaire et adresse du recyparc le plus proche*

Recyparc de Court-Saint-Etienne

Rue de Werchai - Tél. : 010/61 83 43

Recyparc de Walhain

Ancien chemin de Namur – Tél. : 010 65 54 94

Recyparc de Chaumont-Gistoux

Chemin de Vieusart 3 – Tél. : 010 86 08 52

- **Horaire unique pour toute l'année :**
du lundi au vendredi de 10 h à 17 h, le samedi de 9h30 à 17h.
- **Jours de fermeture :** les dimanches et les jours fériés légaux.

*Tous les recyparcs gérés par l'intercommunale vous sont accessibles.

Les conditions d'accès sont disponibles sur www.inbw.be

Vous n'êtes pas certain(e) à 100% de savoir quels déchets sortir et quand ? Ce que vous pouvez mettre dans le sac PMC ou dans les déchets résiduels ?



Téléchargez l'appli gratuite **Recycle!** sur votre smartphone.



Vous avez des questions ?

Votre commune :

Grand Rue, 39 - 1435 Mont-Saint-Guibert
Tél. : 010/65 75 75 • environnement@mont-saint-guibert.be

Ouverture : lundi, mercredi et vendredi: de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 - jeudi : de 13h00 à 16h00 - fermé le mardi.






Permanence téléphonique : Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

Votre intercommunale de gestion de déchets :

in BW - Rue de la religion, 10 – 1400 Nivelles
Tél. : 0800/49 057 • infodechets@inbw.be



Récapitulatif des dates de collecte

Mont-Saint-Guibert	JAN	FÉV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DÉC
Déchets résiduels 	5-19	2-16	2-16-30	13-27	11-23	8-22	6-20	3-17-31	14-28	12-26	9-23	7-21
Déchets organiques 	Tous les lundis. En cas de jour férié : le samedi qui précède.											
PMC 	7-21	4-18	4-18	1-15-29	13-27	10-24	8-22	5-19	2-16-30	14-28	14-25	9-23
Papiers - cartons 	14	11	11	8	6	3	1-29	26	23	21	18	16
Déchets verts Uniquement sur rendez-vous (voir infos page 2) 		9-16-23	2-9-16-23-30						28	5-12-19-26	2-9-16-23	

Consignes générales pour les collectes de vos déchets

Horaires

Sortez vos déchets **avant 6h00** le jour de la collecte ou la veille **après 18h00**. Attention, en cas de fortes chaleurs, les collectes commencent dès 5h00 du matin.

Dépôts

Faites en sorte que vos sacs blancs (résiduels), vos sacs verts (organiques), vos sacs bleus (PMC) et vos papiers-cartons soient bien visibles et accessibles. Vos déchets doivent se trouver en bord de voirie et ne pas gêner le passage. N'oubliez pas de rentrer vos conteneurs en fin de journée. En cas de chantier dans votre rue, placez vos déchets à un endroit accessible pour le camion de collecte.

Poids maximum

Afin de préserver la sécurité des collecteurs, le poids de vos sacs poubelles et des caisses de papiers-cartons ne doit pas dépasser 15 kg.

Intempéries

Par temps de neige ou de verglas, les camions de collecte sont souvent dans l'incapacité d'assurer les collectes, étant donné leur poids et leurs arrêts fréquents. Dans ce cas, veuillez patienter jusqu'au passage du camion dès que les conditions climatiques le permettront.

N'utilisez pas de contenant en plastique autre que le conteneur réglementaire pour présenter vos papiers/cartons. Nous déclinons toute responsabilité s'il est endommagé lors de la collecte.



Collecte des PMC En porte-à-porte



Emballages en Plastique



Emballages Métalliques



Cartons à boissons



Conseils à suivre:



N'oubliez pas de sortir vos poubelles à temps.

Vérifiez en page 3 l'heure à laquelle vous pouvez les sortir la veille. Attention, les horaires des camions peuvent varier. Grâce à cela, nous éviterons que des dépôts tardifs ne deviennent des dépôts clandestins et cela vous évitera de devoir rentrer votre sac et de le conserver jusqu'à la collecte suivante.

Mon déchet va-t-il dans le sac PMC ?

- Est-ce un emballage ?
- Est-ce qu'il est en plastique, en métal ou est-ce un carton à boissons ?
- Est-ce qu'il est à usage unique ?

Si la réponse aux 3 questions est «oui» →



S'il y a au moins 1 «non» →



ou



ou



INTERDITS - À TRIER COMME SUIVIT :

- ✗ Les batteries et piles
- ✗ Les appareils élect(ron)iques (vapes, smartphones, ...)
- ✗ Les bonbonnes de gaz non-rechargeables
- ✗ Les emballages avec bouchon de sécurité enfant « pousser-tourner »
- ✗ Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants
- ✗ Les emballages d'huile de moteur et de lubrifiants, carburants, pesticides, colles, peintures et vernis, tubes de silicone
- ✗ Les emballages durs avec une contenance supérieure à 8L
- ✗ Gros objets en plastique
- ✗ La frigolite en billes :
 - si grande taille au recyparc,
 - si petits morceaux dans les déchets résiduels (conteneur noir ou sac blanc)
- ✗ Objets divers non recyclables : jouets, feutes, bottes, sandales



Que signifie le logo Point Vert ? Le logo Point Vert sur un emballage indique que l'entreprise qui met le produit sur le marché contribue au financement des collectes sélectives, du tri et du recyclage des emballages ménagers. Il ne dit rien sur la recyclabilité du produit ou de son emballage et ce n'est pas une règle de tri.



Collecte des Papiers-Cartons

En porte-à-porte ou via les recyparcs



Papiers



Papiers propres non souillés



Cartons



Cartons propres non souillés et aplatis

INTERDITS - À TRIER COMME SUIV :



Films en plastique

Papiers et cartons souillés

Sacs de ciment Matériels scolaires

Conseils à suivre :

- Vos papiers-cartons doivent être glissés dans une boîte en carton résistante, ils ne peuvent être présentés en vrac.
- Le seul contenant en plastique autorisé est le conteneur noir et jaune de chez in BW, aucun autre contenant en plastique ne peut être utilisé pour la collecte.
- Pour plus d'infos: www.inbw.be/papiers-cartons



Collecte du verre

À déposer dans les bulles ou via les recyparcs

incolore / coloré



Bouteilles, bocaux et flacons en verre transparent



Verre incolore

Verre coloré

INTERDITS - À TRIER COMME SUIV :



Couvercle métallique ou en plastique

Cristal

Verre résistant aux hautes températures

Miroir ou verre plat cassé

Porcelaine

Bouchon en liège

Ampoules et néons

Conseils à suivre :

- Séparez le verre incolore du verre coloré.
- Bien vidé; ni couvercle ni bouchon.
- Attention, les déchets laissés autour des bulles à verre sont interdits et considérés comme dépôts clandestins passibles de poursuites administratives ou judiciaires.



Collecte des déchets organiques



ou en points d'apport volontaire



Déchets biodégradables



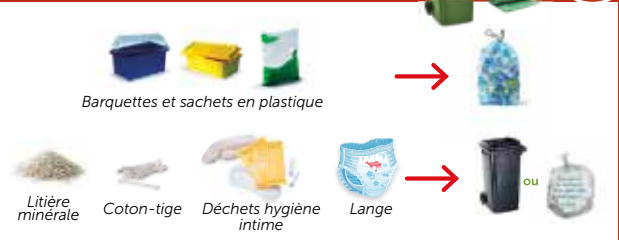
Déchets de cuisine

Petits déchets de jardin

Autres déchets

Si vous n'avez pas de conteneur vert ou de collecte en sac, prenez contact avec votre commune

INTERDITS À TRIER COMME SUIV :



Barquettes et sachets en plastique

Litière minérale

Coton-tige

Déchets hygiène intime

Lange



Pas de plastique dans l'organique !

La règle des 5 R

Refuser

Refuser tout ce qui n'est pas durable, le superflu ou qui pourrait nous faire surconsommer.

Dites non merci aux sacs jetables, aux publicités dans la boîte aux lettres...



Réduire

Réduire sa consommation et n'acheter que ce dont nous avons besoin.

Préparez votre menu de la semaine, votre liste de courses, faites l'inventaire de vos armoires et réserves...



Réutiliser

Réutiliser et réparer tout ce qui peut l'être. Cela permet de prolonger la durée de vie des objets.

Vous pouvez aussi donner, échanger, vendre, upcycler...



Recycler

Et pour bien recycler tout ce qui peut l'être, il faut bien trier ses déchets.

Vous limitez ainsi la consommation de matières premières précieuses.



Rendre à la terre

Composter, c'est transformer un déchet vert en un amendement pour le sol. C'est boucler la boucle.

Vous pouvez composter vos déchets verts, vos déchets de cuisine...



Aujourd'hui, nous sommes plus de 8 milliards à vivre sur une même planète dont nous épuisons les ressources pour répondre à nos besoins. Ces ressources ne sont pas inépuisables. Alors apprenons à réutiliser tout ce qui peut l'être !

Mais nous devons aussi apprendre à moins consommer et à produire moins de déchets. Les 5 R nous aident au quotidien dans tous nos choix de consommation pour réduire nos déchets.

Plus d'infos sur notre site web « Réduire ses déchets »



ESPACES RÉCUP'

in BW a mis en place des espaces de récupération où vous pouvez déposer vos objets en bon état et réutilisables dans 6 de ses recyparc : Perwez, Chaumont-Gistoux, Braine-le-Château, Ittre, Rebecq et Nivelles. D'autres Espaces Récup' pourraient être installés en cours d'année.









La Ressourcerie Restor se charge de trier et nettoyer ces objets afin de les revendre à petits prix dans ses magasins de seconde main situés à Tubize et à Genappe.

Plus d'infos

in BW : infodechets@inbw.be • www.inbw.be

Restor : 02/355 07 49 ou info@restor.be

Janvier

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
SEM. 1				1 Vacances d'hiver Nouvel an	2 Vacances d'hiver	3 Vacances d'hiver	4 Vacances d'hiver
SEM. 2	5 	6 Epiphanie	7  	8	9	10	11
SEM. 3	12 	13	14 	15	16	17	18
SEM. 4	19 	20	21 	22	23	24	25
SEM. 5	26 	27	28	29	30	31	

inbw

**Un problème avec une collecte ?
Un souci avec une bulle à verre ?**
Contactez in BW : infodechets@inbw.be
ou consultez l'application Recycle!

Pour consulter
la brochure
« Le réemploi,
mon 1^{er} choix » :



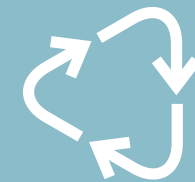
**Réparer
au lieu
de jeter**

Connaissez-vous les Repair Cafés ? Il s'agit d'espaces dédiés à la réparation. Vous y trouverez les conseils de spécialistes ou des ateliers pour apprendre ou réparer vous-même divers types d'objets : petits électros, vêtements, meubles, vélos, etc. Réparer, c'est réduire ses déchets en prolongeant la vie des objets !

Adresses et infos : www.repairtogether.be



Les équipes de collecte vous débarrassent de vos poubelles, ça mérite le respect!



Rien ne vous agace plus que de suivre, au pas d'homme, un camion de collecte de déchets? Alors ce message est pour vous!

Que feriez-vous si vos poubelles n'étaient plus collectées devant chez vous? Auriez-vous le temps et l'envie d'accomplir cette tâche?

Le rôle de cette profession est primordial dans notre société et on ne le souligne que très rarement. Leur mission est de ramasser les différents déchets devant votre domicile pour qu'ils soient transportés vers un centre de tri ou de valorisation. Elles contrôlent également si le tri est effectué correctement.

Leurs conditions de travail sont difficiles:

Debout toute la journée et dehors par tous les temps, elles doivent repérer les déchets à collecter, faire attention à leur positionnement par rapport au camion (angles morts) et aux véhicules qui circulent sur la voie publique.

Aidez-les à garantir leur sécurité: un accident est si vite arrivé!

De même, pensez à bien emballer les objets pointus/tranchants qui pourraient blesser les collecteurs lors de la manipulation des sacs.

Faites-vous attention au poids de vos sacs de déchets/caisses de papiers-cartons?

Ce métier est très physique : il faut marcher, voire même courir de porte en porte, soulever les sacs/caisses de déchets pour ensuite les mettre dans le camion de collecte.


Avez-vous une idée de la quantité de déchets que ces agents doivent soulever en une journée?

On l'estime à 10 tonnes de déchets ménagers! C'est pourquoi, afin de préserver la santé et la sécurité du personnel de collecte, il est important que **vos sacs de déchets et caisses de papiers-cartons ne dépassent pas les 15 kilos**. Ils pourraient ne pas être collectés si ceux-ci devaient être trop lourds. N'hésitez donc pas à répartir le poids de vos déchets dans plusieurs contenants réglementaires.



Février

Un problème avec une collecte? Un souci avec une bulle à verre?
Contactez in BW : infodechets@inbw.be ou consultez l'application Recycle!

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
SEM. 5							1
SEM. 6	2 Chandeleur 	3	4	5	6	7	8
SEM. 7	9 	10	11	12	13	14 Saint-Valentin	15
SEM. 8	16 Congé de détente 	17 Congé de détente	18 Congé de détente	19 Congé de détente	20 Congé de détente	21 Congé de détente	22 Congé de détente
SEM. 9	23 Congé de détente 	24 Congé de détente	25 Congé de détente	26 Congé de détente	27 Congé de détente	28 Congé de détente	



Une Saint-Valentin
pleine de sens
(et zéro déchet)

Pas besoin d'emballage pour dire « Je t'aime ». Offrez du temps, un moment partagé, un mot doux. Un pique-nique maison, une balade, un baiser... c'est romantique et écolo!

Des idées : www.magde.be/actus/valentin-zero-dechet

Mars

Un problème avec une collecte? Un souci avec une bulle à verre?
Contactez in BW : infodechets@inbw.be ou consultez l'application Recycle!

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
SEM. 9							1 Congé de détente
SEM. 10	2 	3	4 	5	6	7	8
SEM. 11	9 	10	11 	12	13	14	15
SEM. 12	16 	17	18 	19	20 Printemps	21	22 Journée mondiale de l'eau
SEM. 13	23 	24	25	26 Grand nettoyage Be WaPP	27 Grand nettoyage Be WaPP	28 Grand nettoyage Be WaPP	29 Grand nettoyage Be WaPP Passage à l'heure d'été (+1h)
SEM. 14	30 	31					



**Le verre,
c'est classe...
et recyclable
à l'infini !**

Bouteilles, bocaux, pots en verre : pas besoin de les jeter s'ils sont en bon état.
Réutilisez-les pour conserver vos aliments ou décorer la maison.
Et s'ils sont cassés ? Direction la bulle à verre !

Plus d'infos sur le recyclage du verre :
www.inbw.be ou www.fostplus.be.

Bienvenue dans les recyparcs in BW

CONDITIONS D'ACCÈS

Avant tout passage dans l'un de nos recyparcs, nous vous conseillons de prendre connaissance des modalités d'accès via ce QR-Code



SÉCURITÉ

Circulation

- Limitez votre vitesse à 5km/h.
- Soyez prudent en cas de verglas.
- Stationnez votre véhicule de façon à ne pas gêner la circulation et n'oubliez pas de mettre votre frein à main.
- Soyez vigilant aux autres usagers lors de vos déplacements.
- Bâchez votre remorque.

Conteneurs

- Soyez prudent lorsque vous déversez vos déchets dans les conteneurs afin d'éviter tout risque de chute.
- En été, prenez garde aux guêpes.

Déchets

- L'asbeste ciment doit être présenté dans les sacs réglementaires vendus dans votre administration communale. Ceux-ci doivent être correctement fermés.
- En cas de déchets potentiellement dangereux, veuillez vous adresser au préposé du recyparc.
- Les produits explosifs (ex. : acide picrique) ne seront pas repris. Adressez-vous à la police ou aux pompiers.

Les recyparcs sont réservés aux déchets issus de l'activité normale des ménages. Si vous avez un volume important de déchets (par exemple lors de travaux ou d'un déménagement), il est conseillé de louer un conteneur auprès d'une société spécialisée, à vos frais. Cela garantit un service équitable pour tous les citoyens.

DIVERS

- Veillez à ne pas laisser les enfants sans surveillance lors de votre visite.
- Pour éviter tout risque d'incendie, il est strictement interdit de fumer.
- En cas d'incendie, évacuez le recyparc et respectez les consignes des agents. Les accès doivent rester dégagés pour les secours.
- Les animaux domestiques sont interdits au recyparc.
- Il est strictement interdit de récupérer des déchets.

Un encombrant c'est quoi ?

Votre déchet non recyclable rentre dans un sac de 60 L et ne dépasse pas 15 kg ?

OUI

Jetez-le à la maison dans votre sac blanc / conteneur noir

NON

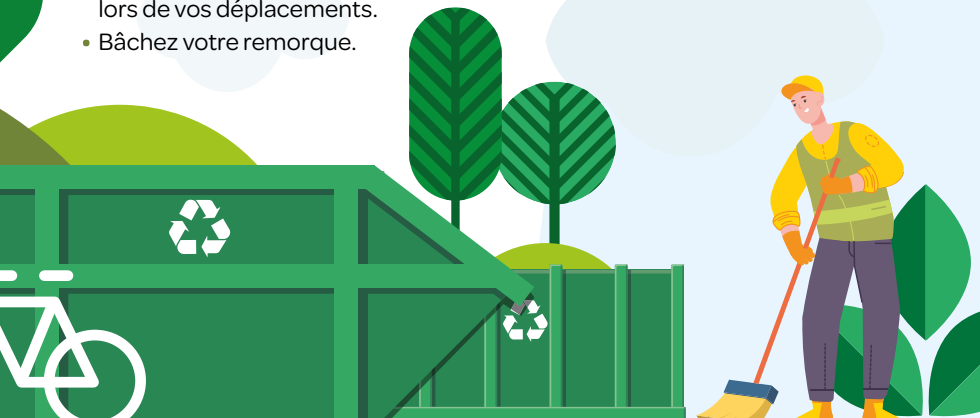
Placez-le* au recyparc dans le conteneur des encombrants

*en suivant les indications du préposé

En bref, un encombrant est un déchet ménager non organique qui est soit trop lourd, soit trop grand pour rentrer dans un sac de 60 L et pour lequel il n'existe pas de collecte spécifique.

Besoin de plus d'infos ?

Interrogez le préposé du recyparc ou rendez-vous sur www.inbw.be



Mai

Un problème avec une collecte? Un souci avec une bulle à verre?
Contactez in BW : infodechets@inbw.be ou consultez l'application Recycle!

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
SEM. 18					1 Vacances de printemps Fête du travail	2 Vacances de printemps	3 Vacances de printemps
SEM. 19	4 Vacances de printemps 	5 Vacances de printemps	6 Vacances de printemps 	7 Vacances de printemps	8 Vacances de printemps	9 Vacances de printemps	10 Vacances de printemps Fête des mères
SEM. 20	11 	12	13	14 Jeudi de l'Ascension 	15	16	17
SEM. 21	18 	19	20	21	22	23 	24 Pentecôte
SEM. 22	25 Lundi de Pentecôte	26	27 	28	29	30	31



Les restes ont de l'avenir!

Un reste de pâtes, une soupe oubliée, un bout de fromage? Avec un peu de créativité, vos restes deviennent de nouveaux plats savoureux. Moins de gaspillage, plus d'économies... et un frigo bien géré!

Retrouvez des idées anti-gaspi dans la brochure « Recettes anti-gaspi »



Trier vos déchets organiques, un geste simple et utile !

En triant vos déchets organiques, vous réduisez vos déchets résiduels et vous contribuez à produire de l'énergie, de la chaleur et du compost grâce à la biométhanisation.

Deux solutions simples selon votre situation :

1. Collecte en porte-à-porte

Utilisez un sac réglementaire ou un conteneur réglementaire (en fonction de votre commune) prévu à cet effet.

Quelques conseils :

- Retirez les emballages
- Utilisez du papier journal et n'hésitez pas à y jeter vos serviettes en papier/mouchoir (ils absorbent les jus)

Points importants :

- Pas de langes
- Pas de déchets chauds



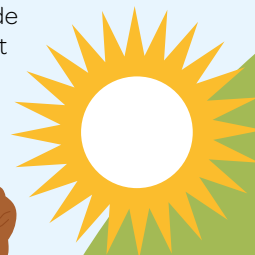
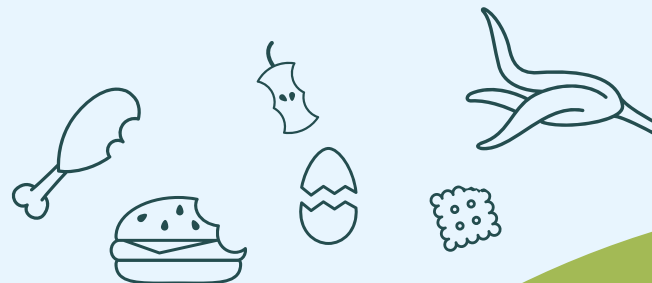
Liste des points de vente de sacs réglementaires

2. Points d'apport volontaire (PAV)

Dans certains quartiers, la commune et in BW mettent à disposition des points d'apport volontaire (enterrés et hors-sol) pour le dépôt de vos déchets résiduels et/ou de vos déchets organiques. Ce système de collecte permet d'évacuer vos déchets à tout moment.

Déposez-y vos organiques grâce à un badge prépayé (dans certaines communes).

Retrouvez la liste des communes concernées et toutes les infos en scannant ce QR Code



Vous avez un jardin ?

Compostez vous-même vos déchets : c'est facile, économique et bon pour vos plantes. Brochure « Mon pote, le compost »



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	
SEM. 23	1 	2	3 	4	5	6	7	
SEM. 24	8 	9	10 	11	12	13	14 Fête des pères	
SEM. 25	15 	16	17	18	19	20	21 Été	
SEM. 26	22 	23	24 	25	26	27	28	
SEM. 27	29 	30						

Réduire les déchets au jardin : nos astuces pratiques

Le jardinage, ça peut être passionnant... ou générer beaucoup de déchets ! Pour vous aider à réduire tontes, tailles, restes de pesticides et autres déchets, nous avons réalisé la brochure « Le jardin zéro déchet ».

Compostage à domicile, astuces pratiques et bons réflexes avec la nature vous permettront de jardiner de façon durable et responsable.

Plus d'infos dans la brochure « Le jardin zéro déchet ».




Juin

Un problème avec une collecte ? Un souci avec une bulle à verre ?
Contactez in BW : infodechets@inbw.be ou consultez l'application Recycle!

inbw

Juillet

		MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	
SEM. 27		1	2	3	4	5	
					Début des vacances d'été		
SEM. 28		LUNDI	MARDI				
	6	7	8	9	10	11	12
							
SEM. 29							
	13	14	15	16	17	18	19
							
SEM. 30							
	20	21	22	23	24	25	26
		Fête nationale					
							
SEM. 31							
	27	28	29	30	31		
							



Un problème avec une collecte? Un souci avec une bulle à verre?
Contactez in BW : infodechets@inbw.be ou consultez l'application Recycle!



**Faites place
au vrac**

Les emballages restent une source importante de déchets. Pour en éviter un maximum, pensez à acheter en vrac. De plus en plus de magasins le proposent : légumes et fruits non emballés, mais aussi les céréales, fruits secs... Il vous suffit d'emmener vos contenants réutilisables et le tour est joué!

Plus d'infos



Août

Un problème avec une collecte? Un souci avec une bulle à verre?
Contactez in BW : infodechets@inbw.be ou consultez l'application Recycle!

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
SEM. 31						1	2
SEM. 32	3 	4	5 	6	7	8	9
SEM. 33	10 	11	12	13	14	15 Assomption	16
SEM. 34	17 	18	19 	20	21	22	23
SEM. 35	24 Rentrée scolaire 	25	26 	27	28	29	30
SEM. 36	31 						

**La seconde
main,
c'est bien !**

Envie de vous débarrasser de vêtements, électroménagers ou jouets toujours en bon état ? Au lieu de les jeter, pensez à les revendre ou les donner. Plusieurs recyparcs peuvent accueillir vos dons. Cela pourrait faire le bonheur de quelqu'un ! Cela vaut également lorsque l'envie d'acheter vous vient ! De nombreuses plateformes proposent aujourd'hui la vente de seconde main.



Plus d'infos



Un emballage vous semble excessif voir inutile?

Aidez-nous à améliorer l'écoconception des emballages et à réduire l'impact sur l'environnement.

Suremballage en vue ?

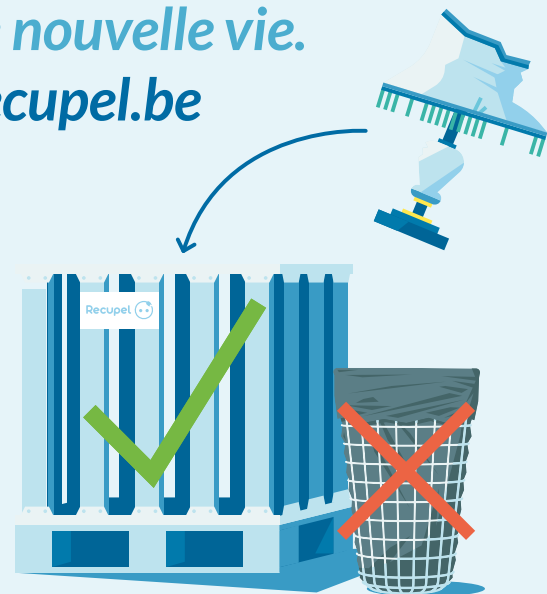
Pour plus d'informations, consultez le Point de contact Suremballage. C'est ainsi que nous réduisons les déchets ensemble !



Fostplus

Pas de lampes cassées dans la poubelle.

Apportez-les au recyparc et donnez-leur une nouvelle vie.
Plus d'info sur [recupel.be](https://www.recupel.be)



Recupel 
Repartons de plus belle

	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
SEM. 36	1	2	3 	4	5	6
LUNDI SEM. 37	7 	8	9	10	11	12
SEM. 38	14 	15	16 	17	18	19
SEM. 39	21 	22	23 Automne 	24	25	26
SEM. 40	28 	29	30 	27 Fête Communauté française		

Vive le fait maison !

Devinette : elles sont meilleures, leur préparation est un moment de plaisir en famille, elles ne produisent pas de déchets d'emballages et sont plus saines ? Ce sont les collations maison ! Aucune comparaison avec les biscuits industriels suremballés.

Pour une recette de collation fait maison

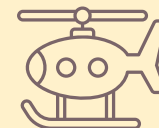


Septembre

Un problème avec une collecte? Un souci avec une bulle à verre?
Contactez in BW : infodechets@inbw.be ou consultez l'application Recycle!

Octobre

			JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
			SEM. 40 1	2	3	4
SEM. 41 5	6	7	8	9	10 Collecte des jouets dans les recyparcs in BW	11
SEM. 42 12	13	14	15	16	17	18
SEM. 43 19	20	21	22	23	24	25
SEM. 44 26	27	28	29	30	31	



Un problème avec une collecte? Un souci avec une bulle à verre?
Contactez in BW : infodechets@inbw.be ou consultez l'application Recycle!



Collecte des jouets

Le 10 octobre, c'est la collecte des jouets dans les recyparcs. C'est une journée unique pour donner une seconde vie aux jouets qui ne servent plus et pour permettre à certains enfants moins chanceux d'en profiter.

Pour plus d'infos : infodechets@inbw.be ou www.inbw.be

Novembre

Un problème avec une collecte? Un souci avec une bulle à verre?
Contactez in BW : infodechets@inbw.be ou consultez l'application Recycle!

DIMANCHE

SEM. 44

1

Toussaint
Congé d'automne

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	
SEM. 45	2 	3	4	5	6	7	8
SEM. 46	9 	10	11 Armistice	12	13	14 	15
SEM. 47	16 	17	18 	19	20	21	22
SEM. 48	23 	24	25 	26	27	28	29
SEM. 49	30 	<div data-bbox="455 984 625 1071" data-label="Section-Header"> <h2>Halte au papier</h2> </div> <div data-bbox="672 984 1600 1096" data-label="Text"> <p>Comment éviter les déchets de papiers-cartons ? En achetant vos céréales, pâtes et autres produits en vrac par exemple ou en apposant l'autocollant « Stop Pub » sur votre boîte aux lettres. Pour obtenir cet autocollant « Stop Pub » : ediwall@spw.wallonie.be ou infodechets@inbw.be Pour plus d'infos sur les collectes des papiers-cartons : www.inbw.be ou www.fostplus.be.</p> </div> <div data-bbox="1596 958 1979 1101" data-label="Image"> </div>					

Le coût-vérité, la taxe déchets, avez-vous tout compris ?

Comme toute chose, la gestion de vos déchets a un coût, mais comment sont calculés ces frais ?

Les coûts liés à la gestion des déchets ménagers comportent 4 postes principaux de dépenses :

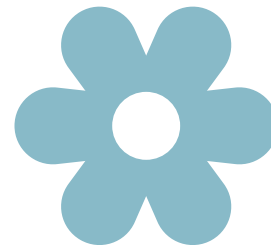
- Le financement des infrastructures, les frais de personnel ainsi que les frais de transport et de traitement des déchets collectés par ce biais.
- L'organisation des collectes en porte-à-porte incluant bien sûr le coût des collectes, le charroi et les frais de personnel mais aussi la taxe kilométrique et les frais liés aux infrastructures d'exploitation.
- En dehors des déchets collectés dans les recyparcs, les principaux modes de traitement des déchets sont la biométhanisation des déchets organiques et la valorisation énergétique des déchets résiduels. Là encore, ces traitements impliquent des coûts liés au fonctionnement des installations.
- Enfin, les actions de prévention des déchets ainsi que les frais de fonctionnement des Intercommunales constituent le dernier poste principal de dépenses.

En moyenne, à l'échelle régionale, ces 4 postes se répartissent, avec des variabilités, par sous-régions liées aux spécificités des territoires (urbain, rural, forte fréquentation touristique...).

Bien sûr, à côté de ces dépenses, il existe aussi des recettes comme celles issues de la revente de certaines matières, de subsides ou encore de ventes de sacs de collecte et d'électricité (produite par les unités de valorisation énergétique ou les unités de biométhanisation).

Mais au final, les dépenses restent nettement supérieures aux recettes et la gestion des déchets ménagers représente donc un coût. En Wallonie, il est obligatoire de le répercuter sur les bénéficiaires, à savoir les citoyens, au travers de la taxe déchets.

C'est le mécanisme du « coût-vérité ».



		MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
SEM. 49	LUNDI	1	2	3	4	5	6 Saint-Nicolas
	SEM. 50	7	8	9	10	11	12
SEM. 51	14	15	16	17	18	19	20
SEM. 52	21 Vacances d'hiver Hiver	22 Vacances d'hiver	23 Vacances d'hiver	24 Vacances d'hiver	25 Vacances d'hiver Noël	26 Vacances d'hiver	27 Vacances d'hiver
SEM. 53	28 Vacances d'hiver	29 Vacances d'hiver	30 Vacances d'hiver	31 Vacances d'hiver Saint-Sylvestre			

Un problème avec une collecte? Un souci avec une bulle à verre?
 Contactez in BW : infodechets@inbw.be ou consultez l'application Recycle!

Décembre

Un tri PMC bien fait,
 c'est un geste qui compte!

Dans le sac PMC, seuls les emballages ménagers en plastique, métalliques et les cartons à boissons sont acceptés. N'y jetez jamais de piles, batteries ou appareils électriques : ils provoquent des incendies dans les centres de tri.

Pour plus d'info, www.fostplus.be ou consultez ce QR-Code.

Plus d'infos



Parce qu'elle est EcolEAUgique : un plus pour l'environnement !

L'eau du robinet est un choix pratique, économique et responsable pour toute la famille.

Disponible en permanence, elle évite l'achat et le transport de bouteilles d'eau, réduisant ainsi les déchets plastiques.

Opter pour l'eau du robinet, c'est aussi réduire notre empreinte écologique. Chaque litre consommé épargne la production et le transport des bouteilles en plastique, limitant les emballages superflus et la pollution liée à leur traitement.

À l'échelle d'une personne, cela représente 365 bouteilles en moins par an, soit environ 10 sacs PMC d'économisés !

Pas de déchets d'emballages - Pas de transports polluants - Pas de traitement des déchets !

Choisir l'eau du robinet, c'est agir pour la planète et préserver nos ressources, tout en adoptant un réflexe éco-responsable.

Pour plus d'infos : www.aquawal.be et www.inbw.be

Astuce gourmande :

Vous pouvez aromatiser votre eau en y plongeant des feuilles de menthe ou quelques rondelles d'orange ou de citron préalablement lavées.



L'eau du robinet,

c'est écolEAUgique!

Pas de DÉCHET D'EMBALLAGE

Pas de TRANSPORT POLLUANT

Pas de TRAITEMENT DES DÉCHETS

